



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0593 du 13/02/2020

Arrêté du 5 février 2020

**ARRETE PORTANT RENOUVELLEMENT EN SERVICE DETACHE DANS L'EMPLOI DE
CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte renouvellement en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 05/01/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant renouvellement en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

ARRÊTE :

Article premier

Les cadres dont les noms suivent sont maintenus en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable, sans garantie financière, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	Prénom	Nom	Grade	Affectation		Grade de détachement	Date de début du nouveau détachement	Date de fin du nouveau détachement
124055	DANIEL	ALEGRE	CH4	DRFIP PAYS-DE-LA-LOIRE ET DEPARTEMENT LOIRE-ATLANTIQUE	TS NANTES CHU	Chef de service comptable de 2ème catégorie 3ème chevron	01/03/2020	31/08/2020
128539	HENRI	CORAZZA	CH4	DDFIP VAUCLUSE	SPF ORANGE	Chef de service comptable de 3ème catégorie 3ème chevron	01/05/2020	31/10/2020
116248	YVES	KNEIB	CH4	DDFIP LOT-ET-GARONNE	SPF AGEN 1	Chef de service comptable de 3ème catégorie 3ème chevron	05/01/2020	04/07/2020
128797	SERGE	LODIER	CH4	DDFIP SAVOIE	TS OPAC DE LA SAVOIE	Chef de service comptable de 2ème catégorie 3ème chevron	01/05/2020	31/10/2020

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 5 FÉVRIER 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756